





**DELIBERATION**  
**DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES**  
**concernant l'approbation du COMPTE de GESTION**  
**dressé par Madame Chantal ANDRIANAIVORAVELO et Monsieur Bertrand FARAUT**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février, à 18 heures 00,

la Commission Administrative, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie MERMILLOD,

Date de convocation de la Commission Administrative : 21 février 2023

<u>Nombre de Membres en exercice</u>	9
<u>Présents</u> :	8
<u>Représenté</u>	0
<u>Absent</u> :	1
<u>Votants</u> :	8
<u>Pour</u> :	8

**Présents ou représentés** : Sylvie MERMILLOD, Valérie PERAY, Nathalie BRUGUIERE, Sonia EICHLER, Jean PALLUD, Monique DECHOSAL, Martine ROY, Béatrice FOURNIER, Solange PAIREL.  
 lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

**Absent excusé** : Jean PALLUD.

**LA COMMISSION ADMINISTRATIVE**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2022 qui sera soumis au vote après le Compte de Gestion.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

**Signatures**

**Le secrétaire de séance**

**Valérie PERAY**

**La Présidente**

**Sylvie MERMILLOD**



DEL n° - 2023/04CCAS

**CCAS**



**CRUSEILLES**

**DELIBERATION  
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Nombre de Membres en exercice : **9**  
Nombre de Membres présents : **7**  
(Mme MERMILLOD ne prend pas part au vote)  
Nombre de Membre représenté : **0**  
Absents : **2**  
Nombre de suffrages exprimés : **7**  
VOTES : **Pour : 7**  
Date de convocation : **21 février 2023**  
**Séance du 27 février 2023 à 18h00**

La **Commission Administrative**, réunie sous la présidence de Madame Valérie PERAY, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022, dressé par Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° - Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		4 235,36				4 235,36
Opérations de l'exercice	24 143,88	25 932,53			24 143,88	25 932,53
<b>Totaux</b>	<b>24 143,88</b>	<b>30 167,89</b>			<b>24 143,88</b>	<b>30 167,89</b>
Résultats de clôture		6 024,01				6 024,01
Restes à réaliser						
<b>Totaux cumulés</b>		<b>6 024,01</b>				<b>6 024,01</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>6 024,01</b>				<b>6 024,01</b>

2° - **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° - **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser (néants sur l'exercice 2022),

4° - **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Ont signé au registre des délibérations :** Valérie PERAY, Nathalie BRUGUIERE, Sonia EICHLER, Monique DECHOSAL, Martine ROY, Béatrice FOURNIER et Solange PAIREL.

**Pour Copie Conforme,**

**Signatures**

**Le secrétaire de séance**

**Valérie PERAY**

**La Présidente**

**Valérie PERAY**



Envoyé en préfecture le 08/03/2023

Reçu en préfecture le 08/03/2023

Publié le 08/03/2023

ID : 074-267401750-20230227-DEL2023\_04CCAS-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES**

**CRUSEILLES**

DEL n°- 2023/05CCAS

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**OBJET :** L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept de février, à 18 heures 00, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CRUSEILLES, dûment convoquée, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

**REPRISE ANTICIPEE ET  
AFFECTATION DES  
RESULTATS PROVISOIRES  
DE L'EXERCICE 2022**

**Présents ou représentés :** Sylvie MERMILLOD, Valérie PERAY, Nathalie BRUGUIERE, Sonia EICHLER, Monique DECHOSAL, Martine ROY, Béatrice FOURNIER, Solange PAIREL. lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

**Absent excusé :** Jean PALLUD.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Nombre de Membres : 9  
Présents : 8  
Représenté : 0  
Absent : 1  
Votants : 8  
Pour : 8**

Madame la Présidente informe les membres présents que, conformément à l'article 8 de la loi n°99-1126 du 28 décembre 1999, la Commission Administrative du C.C.A.S. peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son Compte Administratif, reporter au budget de manière anticipée le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ou le cas échéant l'excédent de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation.

Madame la Présidente propose donc :

- de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2021 qui ressortent de la façon suivante :

Section de fonctionnement : excédent de **6 024,01 €**  
Section d'investissement : excédent de //

- d'inscrire également au Budget Primitif 2023 la prévision d'affectation.

**LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE,**

**- DONNE SON ACCORD :**

- pour la reprise anticipée au Budget 2023 des résultats provisoires de l'exercice 2022 tels que figurant ci-dessus.
- pour l'affectation des excédents de la manière suivante :
  - ▶ au compte R 002 «résultat de fonctionnement reporté» la somme de **6 024,01 €**
  - ▶ au compte 001 «solde d'exécution de la section d'investissement reporté» la somme de //

**Pour Copie Conforme**

**Signatures**

**Le secrétaire de séance  
Valérie PERAY**



**La Présidente  
Sylvie MERMILLOD**



